

Mémoire sur la réforme électorale et la démocratie au Canada

Présenté au Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Participants à la discussion :

Elek Reitsma
Jessa Reitsma
Margaret Griffiths
Heather Collett

19 septembre 2016

Dans le cadre du mandat du Comité spécial sur la réforme électorale d'entendre les Canadiens au sujet des changements qui pourraient être apportés au mode de scrutin, un groupe d'amis s'est réuni le 17 septembre 2016 afin de discuter de la démocratie canadienne. Les participants se sont fait poser une série de questions touchant la réforme électorale et, à plus grande échelle, la démocratie au Canada en 2016, en vue d'obtenir des réponses sur ces aspects. Nous avons tout d'abord parlé des valeurs et convenu d'un énoncé de mission pour la réunion. Puisque ces énoncés sont courts, je les ai entièrement reproduits dans le présent rapport.

Énoncé au sujet des valeurs

Nous faisons partie du précariat. Nous nous préoccupons de l'état de la démocratie pour les générations futures : elle est dans une situation précaire. Nous avons grandi à une époque où la démocratie semblait toujours réelle, et bon nombre d'entre nous y ont cru. Cependant, si nous poursuivons dans la voie où nous sommes présentement engagés, nous croyons qu'il n'existera guère de raisons pour nos enfants ou les futures générations de croire en la démocratie. Ce serait une grande perte. Car c'est la valeur de la démocratie qui fait de nous le peuple fort que nous sommes aujourd'hui.

Énoncé de mission

Chercher d'autres formes de démocratie et de scrutin qui ont fonctionné dans d'autres gouvernements, plus précisément en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande, permettant d'améliorer le sort des générations futures face aux valeurs et à la foi en la démocratie, en tant que moyens d'obtenir justice au sein de la société.

Nous savons que la démocratie telle qu'elle existe aujourd'hui au Canada ne fonctionne plus en raison de notre population qui ne cesse de croître et de se diversifier avec des gens venant de partout dans le monde. Cela contraste nettement avec l'attitude qui prévalait à l'époque où ce pays a vu le jour, plus précisément la manière dont l'immigration et la langue autres que britanniques étaient opprimées au moyen de la législation et de son application. À notre avis, il faut repartir à zéro en ce vingt-et-unième siècle, et cela devrait commencer aux urnes qui constituent la forme de démocratie la plus accessible et fondamentale dont nous disposons. Avec de nombreux défis qui nous attendent, nous devrions agir rapidement afin de transformer ce pays en une démocratie moderne qui fait l'envie du monde occidental. Ne nous laissons pas embourber dans des batailles partisans ou des référendums de bas étage qui ne feraient qu'apaiser ceux et celles intéressés à maintenir le statu quo. Nous avons l'occasion de réfléchir et d'agir, avec des objectifs à long terme, dans l'optique de créer une nation riche et prospère sein de laquelle les générations à venir pourront s'épanouir. Si les membres du Comité font preuve de leadership en évitant les batailles partisans et de bas étage, ils auront la satisfaction de savoir qu'ils ont bien représenté les personnes qui les ont élus.

Idées de ce à quoi ressemblerait la réforme électorale au Canada

Les membres du groupe ont convenu qu'une forme de représentation proportionnelle constituerait une solution de remplacement adéquate au modèle actuel de scrutin majoritaire uninominal à un tour. La représentation proportionnelle a été jugée comme étant un moyen d'assurer une représentation adéquate des femmes, des minorités visibles, des peuples autochtones et d'autres groupes dépourvus de représentation au Parlement. Aussi, l'engagement des électeurs et la sensibilisation ont fait l'objet de discussions.

Un participant a exprimé une opinion bien arrêtée selon laquelle le vote devrait être obligatoire, tandis qu'un autre a jugé que ce n'était pas essentiel. En tant que groupe, nous avons décidé d'appuyer l'idée que le vote devrait être obligatoire si un bulletin de vote annulé devait compter comme un vote. Un membre de notre groupe a formulé la suggestion suivante : si tous les candidats sont jugés inadéquats par les électeurs, il faudrait pouvoir voter pour aucun d'entre eux. Si assez de gens choisissent cette option, il devrait y avoir de nouveaux candidats qui se présentent dans le cadre d'une nouvelle élection.

Le vote en ligne est une autre tactique qui pourrait servir à faire participer un plus grand nombre de gens à la démocratie. Notre seule préoccupation à cet égard a trait à la cybersécurité. Il faudrait fournir à Élections Canada les ressources nécessaires pour contrer les pirates informatiques et autres individus qui pourraient tenter d'attaquer et de compromettre le processus démocratique dans le cadre d'un scénario de scrutin en ligne. Mais, c'est une idée très positive, puisque dans un monde où les Canadiens et Canadiennes sont de plus en plus occupés, la possibilité de faire son choix en ligne faciliterait l'accès pour tous.

En tant que groupe, la connaissance des systèmes proportionnels et de leur fonctionnement n'était pas tout à fait évidente. Toutefois, le principe fondamental consistant à détenir un pourcentage du vote populaire égal au pourcentage de sièges attribués à chaque parti a été jugé comme revêtant une importance fondamentale dans n'importe quel type de système choisi par notre gouvernement. Nous estimons également que cela favoriserait le niveau d'intégrité et de responsabilité déteu par chaque député, puisqu'un système de ce genre encourage la collaboration et la coopération entre les partis, et que l'ensemble des Canadiens y gagneront. Cela permettrait en outre à un plus grand nombre de personnes de se faire entendre à la Chambre des Communes, de sorte que les gouvernements seraient en mesure d'adopter une approche préventive à l'égard des questions sociales et économiques au lieu d'une approche réactive. Cela permet de réduire les pertes de vie et les difficultés des peuples de ce pays, et cela favoriserait la création de relations harmonieuses entre les électeurs et leurs représentants élus.

En ce qui a trait à la représentation locale, les membres de notre groupe se sont entendus sur le fait que bien qu'il soit important de répondre aux besoins des résidents locaux, un député devrait se concentrer davantage sur les questions de portée nationale. Les conseillers municipaux devraient être des représentants élus pour s'occuper de besoins particuliers. Une question qui relève de la compétence des députés fédéraux devrait être prise en considération par le bureau de la députée et, au besoin, devrait être portée à l'attention de la députée elle-même. Mais, le travail le plus important pour la députée consiste à veiller au bon fonctionnement du pays tout en donnant voix aux électeurs de sa circonscription au Parlement.